



Fonds de dotation AT Europe

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Fonds de dotation AT Europe

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration du Fonds de dotation AT Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation AT Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui mentionne l'incidence de la première application du Règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

- sont décrites de manière appropriée dans les notes CROD ET CER de l'annexe des comptes annuels ;
- sont conformes aux dispositions du Règlement ANC n° 2018-06 ;
- ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la secrétaire générale et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la secrétaire générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 novembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Baaj', written over a horizontal line.

Hassan Baaj

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	17 580		17 580	17 507	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	199 528		199 528	258 792	
COMPTE DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	217 108		217 108	276 299
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	217 108		217 108	276 299

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		241 007
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice			26 945
Total des fonds propres (situation nette)			267 952
	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Total des fonds propres		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consommables	63 710	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associés	63 710	
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	63 710	267 952
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	228	227
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 170	3 120
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	150 000	5 000	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	153 398	8 347
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	217 108	276 299
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	0,00	26 944,73
(1)	Dont à moins d'un an	153 398	8 347
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	228	227

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2020	31/12/2019	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations		
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	Prestations de services		
	dont parrainages			
		Productions stockée		
		Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		255 827	
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	Dons	12 345	28 835
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations		
	Contributions financières			
		Autres pds de gestion courante		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	Autres produits		36 000	
	Total des produits d'exploitation	268 171	64 835	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 171	1 891
	Aides financières	Subvention accordées par l'association	266 000	36 000
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales			
	Dotation aux amortissements et dépréciations			
	Dotation aux provisions			
	Reports en fonds dédiés			
Autres charges				
	Total des charges d'exploitation	268 171	37 891	
	RESULTAT D'EXPLOITATION		26 945	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION			26 945
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts			26 945
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	268 171	64 835
	TOTAL DES CHARGES	268 171	37 891
EXCEDENT ou DEFICIT			26 945
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL		

Règles et Méthodes Comptables



AT Europe est un fonds de dotation créé en 2009 suite à la rencontre de deux familles accueillant chacune en son sein un jeune enfant « diagnostiqué AT », et faisant le même constat : la France n'était pas au niveau associatif pour l'Ataxie Téléangiectasie, au sein de la collaboration internationale qui existait déjà par ailleurs, notamment dans les pays anglo-saxons.

Des chercheurs français de haut niveau évoluant autour du gène ATM avaient également fait part de leur souhait de bénéficier d'une structure répondant à un besoin de **coordination nationale et internationale**, tout en assurant une **centralisation efficace des informations** à l'attention des familles concernées par la maladie rare que représente l'Ataxie Téléangiectasie.

L'inscription dans la loi de 2008 d'une structure à mi-chemin entre l'association et la fondation, le **fonds de dotation**, rassemblant de façon simple les avantages des deux structures, a donné à ces familles fondatrices l'outil qui leur manquait. Le fonds de dotation permet en effet une grande souplesse dans la gestion de la structure tout en offrant des garanties fortes aux donateurs, grâce aux contrôles annuels externes.

La création du fonds de dotation **AT Europe**, fonds dédié à l'Ataxie Téléangiectasie et au gène ATM, a été publiée au Journal Officiel du **29 Mai 2010**.

La première réunion de son [comité scientifique](#) a eu lieu le 18 mars 2011. Le rôle de ces **experts reconnus mondialement** est de définir les étapes d'un processus susceptible d'aboutir à une meilleure **compréhension du rôle du gène ATM** pour un jour prochain **guérir l'Ataxie Téléangiectasie**.

Lors de cette première réunion, un appel à projets de recherche, doté de 200.000€ a été lancé. Un second, équivalent au précédent, a pris le relais en 2015. En 2020, dans un contexte international houleux sur fond de crise sanitaire, un troisième appel à projets permet de financer 3 nouveaux projets, pour une enveloppe globale de 250.000€.

AT Europe a par ailleurs développé un site Internet, [ateurope.org](#), qui est un **outil essentiel de communication** pour les familles et les personnes qui s'intéressent au gène ATM.

Enfin, il faut souligner un élément important concernant AT Europe, à savoir son mode de **fonctionnement qui est basé au maximum sur le bénévolat et le mécénat de compétences**, assurant ainsi un taux d'utilisation des fonds recueillis vers notre objectif de recherche scientifique **proche de 100%**. Le financement d'AT Europe est encore aujourd'hui et donc depuis plus de 10

Règles et Méthodes Comptables

ans, **constitué de dons privés**, effectués par des familles et proches de familles concernées par la maladie.

Le fonds de dotation AT Europe reste aujourd'hui administré et animé par les familles cofondatrices, qui chacune, a perdu son enfant malade.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **217 108 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **268 171 euros** et un total **charges** de **268 171 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **0 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

Changements de méthodes comptables

A compter du 1er janvier 2020, Le Fonds de dotation AT EUROPE applique les dispositions des règlements ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020.

La mise en œuvre des dispositions du règlement ANC 2018-06 n'a pas d'incidence sur les comptes à l'ouverture de l'exercice. Les seules incidences concernent la présentation du bilan et du compte de résultat et principalement les points exposés ci-après :

- Impact sur le bilan : La dotation consommable est désormais présentée sur la ligne "Fonds propres consommables", selon le nouveau référentiel.
- Impact sur le compte de résultat : La consommation annuelle de la dotation est présentée sur la ligne "Versement et consommation de la dotation consommable".

1. FAITS CARACTERISTIQUES : Impact COVID sur l'exercice

L'année 2020 a été impactée pour notre activité par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et plus spécifiquement depuis le début du premier confinement au mois de mars 2020 .
Toutefois, cette crise n'a engendré aucun impact significatif sur nos comptes annuels 2020.

Nous avons apprécié le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes, en prenant en compte le contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19 et mis en œuvre les mesures appropriées. Nous estimons que la continuité d'exploitation

Règles et Méthodes Comptables

n'est à ce stade pas remise en question.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2020 sont par conséquent établis conformément aux règlements ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et ANC 2018-06.

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués, conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. A l'exception des incidences sur la présentation des comptes de la mise en œuvre des dispositions du règlement ANC 2018-06, aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour le Fonds de dotation.

2.3 Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

2.4 Changement de méthode d'évaluation

A l'exception des incidences sur la présentation des comptes de la mise en œuvre des dispositions du règlement ANC 2018-06, aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Actif

2.5.1 Créances

Règles et Méthodes Comptables

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ; une provision est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5.2 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évalués pour leur valeur nominale.

2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif

2.6.1 Fonds propres

Les fonds propres comprennent :

- Fonds associatifs :
Sont comptabilisés dans ce poste :
 - Les dotations.
 - Les dons ne provenant pas de l'Appel du Public à la Générosité.
 - Les résultats des exercices affectés en complément de dotation.
- Résultat de l'exercice : pour la dernière fois le résultat de l'exercice (jusqu'à l'affectation du résultat 2019 en 2020) est affecté de la façon suivante :
 - Perte : affectation en report à nouveau débiteur

2.7 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

2.7.1 Subventions accordées par le fonds de dotation

Les subventions affectées à des projets sont inscrites dans le compte de résultat au fil de leur versement aux bénéficiaires.

La part du financement considérée comme non définitivement acquise par le bénéficiaire, du fait de condition suspensives à respecter et non versée à la clôture est enregistrée dans les engagements hors bilan

2.7.2 Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quand ils proviennent de l'appel à la générosité du public.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

Règles et Méthodes Comptables

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements;

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

3.1 Créances

Néant.

3.2 Disponibilités

Au 31 décembre 2020 les disponibilités se composent du compte bancaire ouvert à la Société Générale et du compte Paypal dont le total s'élève à 258 792 euros.

3.3 Fonds propres

Suite à la réunion du Conseil d'administration en date du 1 décembre 2020, il a été décidé d'affecter le résultat 2019 en dotation consommable.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Subventions affectées à des projets

Les subventions versées au cours de l'exercice s'élèvent à 116 000 €. La subvention triennale Projet CNRS a été signée le 1er septembre 2020 et provisionnée à hauteur de 100 k€. La subvention triennale Projet "Understanding the contribution of cytoplasmic ATM to leukocyte function in Ataxia Telangiectasia" a été signée le 31 août 2020 et provisionnée à hauteur de 50k€.

4.2 Dons

Les dons issus de la générosité du public se sont élevés à 12 345 euros sur l'exercice 2020..

4.3 Autres produits

Les autres produits se composent de la quote part de la dotation consommée au cours de l'exercice.

5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (en dernière page de la plaquette)

Règles et Méthodes Comptables

Le compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'A.N.C. n°2018-06, présente un Compte d'Emploi annuel des Ressources (C.E.R.) au format réglementaire. L'objet de cette annexe est de présenter les résultats de la collecte de l'exercice au regard de l'utilisation des fonds.

5.1 Les emplois

Missions sociales

L'activité 2020 du Fonds a consisté à verser des subventions pour 12 345€.

Frais de recherche de fonds

Néant en 2020

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement ne sont pas financés par la générosité du public.

5.2 Les ressources

Ressources collectées auprès du public

Ces ressources sont constituées par les dons en provenance de la générosité du public.

Autres produits

Néant

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Ventilation de l'effectif salarié

Le Fonds de dotation n'a pas employé de salarié sur l'exercice 2020.

6.2 Contributions volontaires en nature

Aucune contribution volontaire en nature n'a été repertoriée au titre de l'exercice 2020.

6.3 Rémunérations des dirigeants bénévoles

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur

Règles et Méthodes Comptables

fonction.

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Engagements donnés

Les conventions CEREDIH et CEA sont arrivées à échéance à la clôture de l'exercice 2019.

7.1 Engagements reçus

Néant.

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	17 580	17 580	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		17 580	17 580	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	228	228		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 170	3 170		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	150 000	150 000			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		153 398	153 398		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		17 580
Autres créances		17 580
PRODUITS A RECEVOIR	17 580	

Charges à payer

31/12/2020

Total des Charges à payer		151 898
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		228
Agios à payer	228	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 670
FNP - FACTURES NON PARVENUES	1 670	
Autres dettes		150 000
CHARGES A PAYER	150 000	

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	241 007		(241 007)		
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau		26 945	(26 945)		
Excédent ou déficit de l'exercice	26 945	(26 945)			
Situation nette	267 952		(267 952)		
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables			63 710		63 710
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	267 952		(204 242)		63 710

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2020
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Compte de Résultat par Origine et Destination

		31/12/2020	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	12 345	12 345
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	255 827		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
	Total des produits par origine	268 171	12 345
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	266 000	12 345
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 171	
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS		
	5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICIAIRES		
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
7 - VNC DES ÉLÉMENTS D'ACTIFS CÉDES			
7.1 Autres produits liés à la générosité du public			
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public			
	Total des charges par destination	268 171	12 345
EXCÉDENT OU DÉFICIT			

Compte de Résultat par Origine et Destination

		31/12/2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total des produits par origine		
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France		
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
Total des charges par destination			

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

31/12/2020	
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	
1.1 Réalisées en France	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	12 345
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL DES EMPLOIS	12 345
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	12 345

31/12/2020	
RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Cotisations sans contrepartie	
1.2 Dons, legs et mécénat	
- Dons manuels	
- Legs, donations et assurances-vie	
- Mécénat	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	
TOTAL DES RESSOURCES	12 345
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	12 345
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
Réalisées en France	
Réalisées à l'étranger	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	
TOTAL	

	31/12/2020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
Bénévo lat	
Prest ations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2020
FONDS DE DIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois
FONDS DE DIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	
(-) Utilisation	
(+) Report	
FONDS DE DIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	